



Kinshasa, le 20/07/2020.

Réf. : Rcom/82/JJ/Ly/2020

A. Monsieur DABOULA DIAMBELA

Bienvenu Arthur

Av. Karonge n° 1235/45

A KINSHASA – LEMBA.-

Monsieur,

Concerne : Résiliation contrat.

Subsidiairement à notre lettre du 24 avril dernier en relative à la suspension du contrat qui nous lie et ce, suite aux mesures préventives prises par le Gouvernement.

Etant donné que cette situation de cas de force majeure perdue, nous sommes dans l'obligation de renoncer à la continuité du contrat qui nous lie suite à l'inactivité de l'entreprise depuis mars 2020 et à la perte considérable de certains partenaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments distingués.

Pour RADICOM SARL,

Jalaludin Jafferli

Gérant

